

Communiqué de presse

Paris le 04 février 2025

France urbaine salue l'adoption à l'unanimité par le Sénat de la proposition de loi transpartisane contre le narcotrafic et souhaite son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Désormais, pas un seul territoire, qu'il soit urbain ou rural, n'échappe à ce fléau et à ses conséquences dramatiques. Les maires sont en première ligne pour mesurer ses impacts délétères pour leurs villes et pour le quotidien des habitants et des professionnels.

Dans une tribune publiée dans *Le Monde* en septembre 2023, France urbaine interpellait les pouvoirs publics sur la gravité de la situation et la nécessité pour la France de se doter d'un plan national et européen, pointant les freins à l'action des enquêteurs et des magistrats, mais aussi les limites de l'action des élus locaux dans l'exercice notamment de leurs pouvoirs de police administrative, en particulier face au phénomène des commerces dits « blanchisseuses ».

Signé par une cinquantaine de maires, dans leur plus grande diversité politique, ce texte exprimait la préoccupation unanime des élus de France urbaine face à une menace majeure pour la sécurité de nos concitoyens et la nécessité d'une réponse cohérente, à la hauteur de la gravité des enjeux.

France urbaine salue la qualité des travaux de la commission d'enquête sénatoriale « *sur l'impact du narcotrafic en France et les mesures à prendre pour y remédier* », auxquels elle avait pris une part active, ainsi que l'adoption ce 4 février par le Sénat de la proposition de loi transpartisane « *visant à sortir la France du piège du narcotrafic* » qui en a découlé.

Nous nous félicitons de voir nos parlementaires se saisir de ce problème avec, à la clé, des propositions concrètes et attendues de longue date, allant du renforcement des moyens de procédures et d'enquête avec, par exemple, la création d'un parquet national spécialisé dans la lutte contre la criminalité organisée, aux mesures permettant le gel et la saisie des avoirs des narcotrafiquants.

Toutefois, la lutte contre le narcotrafic ne pourra être pleinement efficace sans une approche globale associant des mesures ambitieuses de prévention et de santé publique. La réduction des risques, l'accompagnement des publics vulnérables et le

renforcement des dispositifs locaux de prévention doivent être des priorités indissociables des mesures sécuritaires pour garantir une réponse complète et durable.

La dimension transpartisane de ce texte, à l'image de l'expression de France urbaine, représente l'opportunité d'un signal fort de notre détermination collective à endiguer le narcotrafic.

Face à l'urgence, tant en matière de sécurité que de santé publique, France urbaine appelle à l'inscription rapide à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de cette proposition de loi pour une adoption définitive dans les meilleurs délais.

Contact presse

Julie JOLLIVET

07 56 82 43 12

j.jollivet@franceurbaine.org